

**UNIVERSITÉ
LE HAVRE**
NORMANDIE

COLLOQUE - COMMUNS NATURELS ET DROITS HUMAINS

18 et 19 septembre 2025
Université Le Havre Normandie
UFR des Affaires Internationales
Amphithéâtre 7

En partenariat avec la Fondation Anthony Mainguené
et parrainé par la Société française pour le droit de
l'environnement

COLLOQUE - COMMUNS NATURELS ET DROITS HUMAINS

Dir. Marie Rota, Maîtresse de conférences en droit public à l'Université Le Havre Normandie, LexFEIM

Organisé par le LexFEIM, en partenariat avec la Fondation Anthony Mainguené et l'IRENEE (Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État).

Parrainé par la Société française pour le droit de l'environnement.

Conseil scientifique :

- Marie-Pierre Camproux-Duffrène, Professeure de droit privé à l'Université de Strasbourg
- Olivier Clerc, Professeur de droit public à l'Université d'Artois
- Nicolas Guillet, Maître de conférences en droit public à l'Université Le Havre Normandie
- Jochen Sohnle, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

PRÉSENTATION GÉNÉRALE, OBJECTIFS VISÉS ET RETOMBÉES ATTENDUES.

Comme le constate Olivier Clerc, « en réaction à l'urgence écologique, la notion de “communs” connaît un impressionnant regain d'intérêt », en particulier en droit de l'environnement. La reconnaissance de l'existence de communs naturels, définis par Marie-Pierre Camproux Duffrène comme « une entité, un ensemble composé d'une communauté regroupant humains et non-humains, d'un objet de taille et de nature variable (une planète, un écosystème forestier, l'eau, une espèce) et des relations entre les différents éléments » peut également avoir des répercussions sur les droits humains. La pensée du commun aboutit tout d'abord à consacrer des droits collectifs, ce qui peut entrer directement en contradiction avec l'universalisme des droits tel qu'il a été pensé lors de la Révolution française. Dans la mesure où elle appelle à un dépassement de la philosophie libérale qui les sous-tend, elle pousse également à une redéfinition de certains droits tels que le droit de propriété, le droit à un environnement sain ou encore les droits politiques. Elle amène enfin à s'interroger sur de nouveaux conflits de droits, directement issus d'un rapport renouvelé à l'autre qu'humain et au politique. Aussi, et à l'heure où la pensée du commun est parfois mobilisée dans le cadre d'affaires dites « environnementales » qui arrivent au prétoire des juridictions protégeant les droits et libertés, il est proposé d'initier des pistes de réflexion sur ces différents aspects.

9h30

Allocutions d'ouverture :

- Pedro Lages Dos Santos, Président de l'Université Le Havre Normandie
- Fanny Duthil, Doyenne de la Faculté des Affaires internationales
- Géraldine Le Labourier-Fleury Le Gros, Directrice du département Droit
- Pierre Chabal, Directeur du LexFEIM
- Marc Mainguené, administrateur de la Fondation Anthony Mainguené

10h00

Propos introductifs : Marie Rota, Maîtresse de conférences en droit public à l'Université Le Havre Normandie

AXE 1 - COMMUNS NATURELS ET UNIVERSALISME DES DROITS HUMAINS

Présidence : Benoît Chaffois, Professeur de droit privé à l'Université Le Havre Normandie

10h20

Marie-Pierre Camproux-Duffrène, Professeure de droit privé à l'Université de Strasbourg, « **Les communs naturels comme figure d'une société post croissance** »

10h40

Pause

11h00

Alexandre Zabalza, Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux, « **Communalité et universalité des droits de la nature** »

11h20

Gabriel Bordron, doctorant en droit public à l'Université de Grenoble-Alpes et Paris-Panthéon-Assas, « **Protéger les communs naturels pour les générations futures : la solution discrète des juges constitutionnels français et allemands** »

11h40

Débats et pause déjeuner

AXE 2 - COMMUNS NATURELS ET CONFLITS DE DROITS

Présidence : Marie-Pierre Camproux-Duffrène, Professeure de droit privé à l'Université de Strasbourg

14h00

Eva Becquet, Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Limoges et historienne du droit, « **Droit de propriété et protection de l'environnement, un antagonisme irréconciliable ? L'exemple de la gestion des conflits en matière de communs naturels** »

14h20

Jean-Baptiste Lenhof, Maître de conférences en droit privé à l'ENS Rennes/ Université de Rennes, « **De l'eau, commun naturel, à son accès, droit essentiel : la protection des droits humains face au droit des contrats** »

14h40

Thomas Perroud, Professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, « **Les communs naturels dans les constitutions d'Amérique latine. Une redéfinition potentielle du droit de propriété au prisme de la durabilité, de la démocratie et de la justice intergénérationnelle** »

15h00 Débats et pause

AXE 3 – COMMUNS NATURELS ET DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN

Présidence : Jochen Sohnle, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (Nancy)

15h40 Florian Savonitto, Maître de conférences l'Université de Montpellier Paul-Valéry, « **Communs naturels et droit à un environnement sain : l'apport de la Charte de l'environnement** »

16h00 Solène Jehl, doctorante à l'Université de Lorraine (Nancy), « **Communs naturels et droit à un environnement équilibré et respectueux de la santé tel que protégé par le juge administratif** »

16h20 Camila Perruso, Maîtresse de conférences à l'Université de Montpellier Paul-Valéry, « **Communs naturels et droit à un environnement sain en droit international et régional des droits humains** »

16h40 Débats et clôture de la 1ère journée

Vendredi 19 septembre 2025

AXE 4 - COMMUNS NATURELS ET DROITS POLITIQUES

Présidence : Maxime Charité, Maître de conférences en droit public à l'Université Le Havre Normandie

9h30 Rocío del Pilar Trujillo Sosa, docteure en droit public de l'Université Paris Panthéon-Assas, « **Les communs naturels peuvent-ils accueillir les autorités publiques ?** »

9h50 André Moine, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine (Nancy), « **L'exercice du droit humain à la participation politique dans les décisions relatives aux communs naturels** »

10h10 Pause

10h30 Aurélie Laurent, Maîtresse de conférences en droit public à l'Université du Mans, « **Communs naturels et droit à l'autodétermination, l'exemple de la Rivière Magpie** »

10h50 Débats

11h20 Conclusions : communs naturels, droits humains et éthique environnementale, Jochen Sohnle, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (Nancy)

12h00 Clôture du colloque